



Compte-Rendu de
I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du Vendredi 7 avril 2017 à 20 h
à la Maison des Associations -Bât. Accueil -1° étage -
6 route d'Ingersheim à COLMAR

1. Allocution de bienvenue du Président.

La Présidente, Blanche Ganter, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette 20ème assemblée générale ordinaire.

Elle cite diverses personnes absentes et excusées.

Marie-Elisabeth Rohmer est nommée Secrétaire pour cette Assemblée Générale du 7 avril 2017.

2. Le Bureau de Vote est mis en place.

Les membres participant à l'AG ont été accueillis par Gérard Simmendinger et Hubert Schmitt qui leur ont demandé d'émarger la liste des présents. Hubert Schmitt et Brigitte Kraft sont désignés par l'AG pour constituer le bureau de vote présidé par Hubert Schmitt.

Après comptage, ils indiquent le nombre de présents et de pouvoirs. Les chiffres définitifs sont : 30 présents et 7 pouvoirs attribués à des personnes présentes = 37 votants (sur les 76 membres de l'association).

3. Lecture et approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 avril 2016.

Ce compte-rendu a été diffusé au verso des convocations à l'AG du 7 avril 2017. Aucun membre de l'assemblée n'en souhaite une nouvelle lecture. Il n'appelle pas d'observation et est adopté par l'assemblée à l'unanimité (37 voix).

4. Rapport d'activité pour la saison 2016/2017.

Il est présenté par la Secrétaire, Marie-Elisabeth Rohmer.

Elle rappelle notamment que Blanche Ganter a été nommée Présidente de l'association lors de la réunion du Comité du 18 mai 2016 faisant suite à l'AG du 29 avril 2016, Serge Koenig ne souhaitant pas se représenter à cette fonction. Elle détaille les diverses actions du Comité et des animateurs.

Elle indique que, depuis la rentrée 2016, Windows 10 et Ubuntu sont installés simultanément sur tous les PC.

Ce rapport n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée.

5. Rapport financier du Trésorier pour 2016.

Il est présenté et explicité par le Trésorier, François Kiry. L'état de la Trésorerie permettra des investissements futurs en matériel. Le budget prévisionnel pour 2017 est également présenté.

☞ Rapport des réviseurs aux comptes:

MM. Jean-Louis Bannwarth et Raymond Betard ont examiné les comptes ainsi que les justificatifs le 13 mars 2017; des éclaircissements ont été demandés au Trésorier. Les réviseurs constatent que la comptabilité est conforme, que les comptes sont bien tenus, qu'ils n'appellent pas d'observation.

Ils proposent d'approuver les comptes et de donner décharge au Trésorier.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité. (37 voix)

Quitus est donc donné au Trésorier pour l'exercice 2016.

6. Rapport moral du Président.

La soirée a commencé et se déroule avec, dans l'esprit de chacun, des pensées pour Roland Joho qui a œuvré durant de nombreuses années au profit de tous les membres de l'ACC, avec une très grande compétence, assiduité, gentillesse et cordialité. Il vient de nous quitter en décembre 2016.

Sur proposition de la Présidente, une minute de silence est observée en sa mémoire.

Blanche Ganter rappelle qu'elle peut compter sur Serge pour l'épauler; il a fondé l'ACC, en a été Président durant de longues années, a participé aux animations et continue d'être animateur.

Les rapports précédents témoignent d'une saine gestion et de la stabilité du nombre de ses adhérents. Elle relève que quelques membres participent à plusieurs ateliers. Toutefois l'activité GPS n'a pas eu lieu, les candidats n'étant pas équipés du matériel adéquat.

Les activités seront reconduites sous la forme actuelle lors de la saison 2017/2018, mais l'une des deux sessions "A1. PC, Windows et systèmes d'exploitation" sera réservée aux débutants.

Le siège des activités vient d'être déménagé le 25 mars 2017 dans la salle 03 du bâtiment A de la Maison des Associations. Nous y verrons désormais la vie "en bleu", suite à l'acquisition de 4 tables, 16 chaises, 2 armoires bleues.

La connexion Internet a été gracieusement adaptée par Vialis.

Tous les membres du Comité et les animateurs qui ont participé à ce chantier (qui comprenait notamment l'adaptation des connexions à l'électricité) sont remerciés. En tout état de cause, chacun d'eux contribue à la bonne marche de l'ACC et épaula la Présidente.

7. Décharge au Comité.

Décharge est donnée au Comité pour son action, à l'unanimité de l'assemblée (37voix).

8. Renouvellement du tiers sortant du Comité

Les membres sortants (F. Kiry, D. Link, M-E Rohmer) se représentent.

Chacun d'eux est réélu au Comité, à l'unanimité des présents (37voix pour chacun).

9. Approbation du règlement intérieur.

Ce point a été mis à l'ordre du jour, pour mémoire. Il n'y a aucun changement du règlement intérieur, si ce n'est le changement de salle.

10. Fixation de la cotisation pour la saison 2017/2018.

La reconduction du barème 2016/2017 pour les cotisations est proposée. Une proposition est émise par un membre, souhaitant un geste sur les cotisations pour les 20 ans de l'ACC; suit une discussion; le Comité réfléchira à la manière de marquer cet anniversaire. La reconduction du barème 2016/2017 pour les cotisations est alors mise aux voix et adoptée à l'unanimité (37 voix).

La fixation du tarif de participation aux frais des activités incombe au Comité; il y aura lieu de le moduler selon la durée des sessions.

Pour mémoire: cotisation: 40 € (réduite à 60 € pour un couple, à 5 € pour un chômeur) donnant droit à l'Atelier et à la Gazette; s'y ajoute la participation aux frais spécifiques à chaque activité suivie (avec un maximum de 40 € pour une activité à l'année).

11. Désignation des réviseurs aux comptes.

M. Raymond Betard et M. Jean-Louis Bannwarth, actuels réviseurs aux comptes, sont reconduits à l'unanimité en vue de la révision de l'exercice 2017 (37voix).

12. Interruption de l'A.G. afin de permettre une réunion du Comité destinée à élire le Bureau ainsi que les autres postes du Comité.

13. Compte-rendu de la réunion du Comité:

A l'issue de l'interruption, il est indiqué que Corinne Balavoine s'est portée candidate au Comité et a accepté d'être "Responsable Communication". En outre, la nouvelle répartition des fonctions au sein du Comité est communiquée.

Sur ce, il est demandé aux participants à l'AG si elle ratifie la nomination de Corinne Balavoine au Comité. L'assemblée donne son accord à l'unanimité.

14. Divers.

*

* *

Le Président déclare la séance close à 22 h et invite l'assemblée au verre de l'amitié.

*

* *